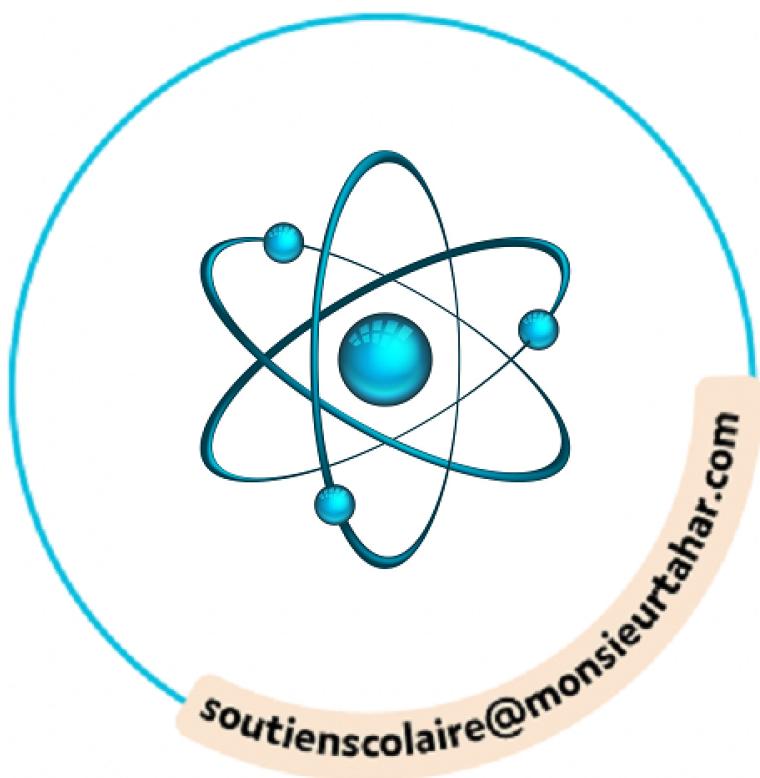


# COURS GEOGRAPHIE

## CHAPITRE 2



**Mers et Oceans, entre appropriation,  
protection et liberté de circulation**



## Comment le droit de la mer réglemente-t-il la circulation et l'utilisation des mers et des océans ?

### A Le droit de la mer, un outil de réglementation de la libre circulation

**Les mers et océans sont des espaces de libre circulation.** Dès l'Antiquité, le droit romain défend cette liberté. Toutefois, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les tensions augmentent entre les juristes favorables à la liberté de navigation et ceux qui défendent l'appropriation étatique des espaces maritimes.

**Cette liberté de circulation est garantie par le droit de la mer mais se heurte à la volonté d'appropriation des États.** Certains en font un outil de puissance comme les États-Unis et la France dont les frégates traversent les ZEE des autres États, ce qui est vu comme une provocation par la Chine par exemple (doc. 2).

**La libre circulation est primordiale dans certains passages maritimes.** Les détroits situés sur des routes maritimes mondiales (Malacca, Gibraltar) sont surveillés le plus souvent dans le cadre d'une coopération des États riverains et des puissances. Le détroit d'Ormuz, par lequel transitent 80 % du pétrole à destination de l'Asie, est cependant le théâtre de rivalités très vives.

#### Vocabulaire

**Haute mer :** espace maritime situé au-delà de la ZEE, ouvert à tous les États, côtiers ou sans littoral, qui ont la liberté de navigation, de pêche, de survol et de pose de câbles et pipelines sous-marins.

**ZEE (zone économique exclusive) :** espace marin large de 200 milles nautiques (370 km) dans lequel l'État côtier dispose de droits exclusifs sur l'exploration et l'exploitation des ressources.

### B Le droit de la mer, un outil d'appropriation des mers et des océans par les États

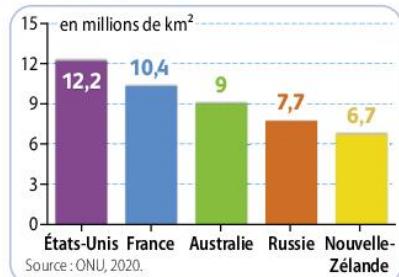
Depuis la convention des Nations unies de Montego Bay (1982), le droit de la mer établit des limites d'exploitation pour chaque État. Les ZEE symbolisent l'appropriation des mers et océans par les États (doc. 1). Bien que non signataire de la convention, les États-Unis disposent de la plus vaste au monde avec 12,2 millions de km<sup>2</sup> (Repère A).

L'extension des ZEE est possible sous conditions. Les États côtiers ont la possibilité d'étendre leur ZEE s'ils peuvent démontrer scientifiquement que leur plateau continental se prolonge sur le fond des océans. En 2015, la France a ainsi agrandi de 579 000 km<sup>2</sup> son emprise sur de nouveaux fonds sous-marins (Antilles, Nouvelle-Calédonie).

La haute mer échappe à l'appropriation des États. Mais elle est à tort décrite comme une zone de non-droit. La pêche d'espèces protégées comme les baleines y est interdite et un navire ne peut s'y aventurer sans être immatriculé : il doit donc appliquer les lois de l'État dans lequel il est enregistré. Cet espace maritime international est encore peu connu puisque seulement 20 % des fonds marins dans le monde sont cartographiés (Repère B).

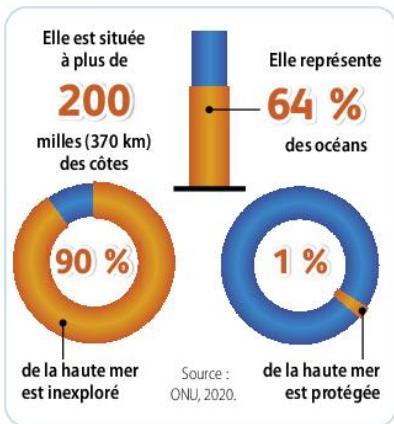
#### REPÈRE A

##### Les 5 plus grandes ZEE



#### REPÈRE B

##### La haute mer



### C Des activités maritimes qui échappent au droit de la mer

La piraterie symbolise la maritimisation des menaces. En 2018, 201 attaques de pirates en mer ont été recensées (180 en 2017) surtout dans la mer des Caraïbes, au large de l'Afrique et de l'Indonésie. Dans le golfe de Guinée, les attaques augmentent contre les navires transportant des produits pétroliers.

L'essentiel des flux illicites emprunte la voie maritime : drogues, armes ou migrants. Ainsi, la cocaïne d'Amérique latine voyage de plus en plus par la mer via les Caraïbes et l'Afrique de l'Ouest. Les passeurs de migrants en Méditerranée empruntent les routes maritimes les moins surveillées, notamment depuis la Libye.

La lutte contre les activités illicites en mer s'intensifie. Les marines sont mobilisées pour lutter contre les trafics. En novembre 2019, un sous-marin rempli de drogue et provenant d'Amérique du Sud a été intercepté en Espagne, suite à une enquête internationale.

Le droit de la mer a accéléré l'appropriation des mers et des océans par la création de ZEE mais, dans le même temps, il défend la liberté de circulation.

## Pourquoi la valorisation des ressources océaniques augmente-t-elle les tensions dans les espaces maritimes ?

### A Des ressources alimentaires et énergétiques de plus en plus exploitées

**Les ressources halieutiques** sont de plus en plus valorisées (Repère A). En 2020, les captures sont 4 fois plus importantes qu'en 1950 (79 millions de tonnes). Elles participent à la sécurité alimentaire des pays en développement où ces ressources représentent jusqu'à 50 % des protéines animales consommées.

**Les ressources halieutiques** sont insérées dans un commerce mondialisé. Les 2/3 des exportations des pays en développement sont à destination des pays développés (Europe, Amérique du Nord, Japon). La Chine est à la fois le premier producteur et le premier exportateur mondial de poisson, même si ses importations ne cessent d'augmenter pour satisfaire une demande intérieure croissante.

**Les espaces maritimes** sont au cœur des enjeux énergétiques. La production d'hydrocarbures *offshore* représente 30 % de l'approvisionnement énergétique mondial. De nouveaux gisements sont encore découverts comme celui au large du Sénégal qui sera exploité à partir de 2023. Mais les gisements les plus profonds sont coûteux à exploiter et leur rentabilité incertaine (doc. 1).

#### Vocabulaire

— **EMR (énergies marines renouvelables)** : technologies permettant de produire de l'électricité à partir du milieu marin (vents, courants marins...).

— **Offshore** : activité qui se déroule en mer.

— **Ressources halieutiques** : ressources vivantes (animales et végétales) des milieux aquatiques exploitées par l'homme (pêche, aquaculture).

### B De nouvelles ressources maritimes de plus en plus convoitées

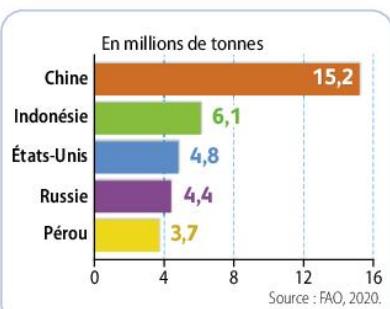
**Les océans** représentent un nouvel eldorado minier. Les profondeurs renferment des minéraux (nickel, cuivre, terres rares) et certains pays ont déjà commencé à les exploiter dans leur ZEE, tel le Japon depuis 2017. Au contraire, pour les eaux internationales, seule l'Autorité internationale des fonds marins est habilitée à accorder des permis d'exploration.

**Les ressources génétiques marines** sont de plus en plus convoitées. Ces ressources pourraient se révéler indispensables à la fabrication de produits agroalimentaires dans le futur. Des entreprises, comme l'entreprise espagnole Pharmamar, les utilisent déjà pour fabriquer des produits pharmaceutiques.

**Le développement des EMR** s'accélère. Bien qu'elles ne représentent actuellement que 0,03 % du mix énergétique mondial, elles pourraient fournir potentiellement cinq fois la totalité de la consommation électrique mondiale (Repère B). Le Royaume-Uni, très avancé dans l'éolien *offshore*, projette de produire un tiers de son électricité grâce à cette énergie en 2030.

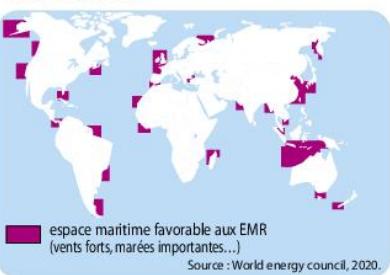
#### REPÈRE A

##### La production de la pêche en mer dans le monde



#### REPÈRE B

##### Le potentiel des énergies marines dans le monde



### C Des espaces maritimes de plus en plus disputés

La délimitation des ZEE est parfois une source de conflits (doc. 2). Engagés dans la course aux ressources, certains États s'opposent pour fixer leurs frontières maritimes. La Somalie a saisi la Cour internationale de justice en 2014 pour régler son contentieux avec le Kenya et acquérir 100 000 km<sup>2</sup> riches en pétrole.

**Certaines îles** sont devenues stratégiques et sont convoitées. Le droit de la mer prévoit l'extension des ZEE si les États prouvent leur souveraineté sur les îles ou des archipels. Mais cela nourrit les tensions comme entre le Japon et la Chine au sujet des îles Senkaku/Diaoyu.

**Les tensions croissantes accélèrent la militarisation des océans.** Les grandes puissances multiplient les bases navales le long des routes maritimes majeures (base chinoise à Djibouti, base française à Abu Dhabi). Des États renforcent leur puissance navale comme, l'Australie qui a acheté 12 sous-marins à la France en 2016 afin d'affirmer sa position face à son voisin chinois.

La course aux ressources des mers et des océans accélère leur appropriation et peut être source de tensions entre les États.

## Pourquoi et comment protéger les mers et les océans dans le monde ?



### A Une augmentation des pressions sur les mers et les océans

La **surpêche** menace les océans. Selon la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), la part des espèces surexploitées est passée de 10 % en 1974 à 33 % en 2015, tandis que celle des espèces capturées à la limite de leur capacité de renouvellement est passée de 50 à 60 %. C'est en Méditerranée et en mer Noire que la situation est la plus critique. Le chinchar du Chili et la morue de l'Atlantique font partie des espèces les plus menacées.

Les océans sont contaminés par de nombreux polluants (doc. 3). Les pollutions d'origine terrestre, comme le rejet de pesticides ou de déchets non traités, représentent environ 80 % de la pollution marine. Dans le Pacifique, un tourbillon de déchets drainant 1 800 milliards de morceaux de plastique s'étale sur une surface trois fois plus grande que la France.

Les modifications des océans s'accélèrent. L'océan absorbe 26 % du CO<sub>2</sub> dégagé dans l'atmosphère, ce qui contribue à son **acidification**. Face à l'augmentation du CO<sub>2</sub> lié aux activités humaines, la capacité de l'océan à les absorber pourrait se réduire, participant ainsi au changement climatique.

### B Des acteurs qui participent inégalement à la protection des mers et des océans

Des ONG se mobilisent pour une exploitation durable des ressources. Certaines comme Sea Shepherd sillonnent les ZEE des pays qui ont peu de moyens pour les surveiller contre la pêche illégale (Bénin en 2019). D'autres, comme Bloom, critiquent certaines techniques de pêche (chalutage de fond, pêche électrique).

Un développement plus durable des océans est voulu par les États. Ils multiplient les aires marines protégées mais celles-ci couvrent seulement 4,8 % de la surface totale des océans (doc. 1 et Repère A). D'autres acteurs souhaitent l'essor d'une **économie bleue** qui a fait l'objet d'une conférence internationale pour la première fois en 2018 au Kenya. (Repère B).

Des associations régionales règlementent les pratiques. En 2019, les dix pays de l'Asean ont adopté la déclaration de Bangkok pour réduire significativement les débris marins en Asie du Sud-Est. L'UE interdira également la pêche électrique en 2021 mais, dans le même temps, elle élargit les aides financières pour la construction de grands chalutiers.

### C Une lente coopération mondiale pour concilier valorisation et protection

La protection des océans à l'échelle mondiale est encouragée. La première conférence internationale spécialement dédiée à la préservation des océans a été organisée par l'ONU en 2017. Un des objectifs souhaités était la protection d'au moins 10 % des océans d'ici 2020. La COP25 organisée en 2019 a également rappelé le rôle joué par les océans pour réguler le climat mondial.

L'avenir durable de la haute mer est discuté (doc. 2). Alors que la présence humaine et l'exploitation des ressources s'y développent, des négociations ont été ouvertes à l'ONU en 2018 pour établir un instrument juridiquement contraignant pour la préservation et l'utilisation durables de ses ressources.

La coopération entre les États sur la haute mer ne fait pas consensus. Le G77, qui regroupe 134 pays en développement, plaide pour l'application du principe d'héritage commun de l'humanité aux eaux de la haute mer, une position refusée par les grandes puissances maritimes, dont les États-Unis, le Canada et la Russie.

Face aux pressions sur les mers et océans, leur protection fait débat : même si de nombreux acteurs prennent conscience de cette nécessité, protéger et valoriser les ressources marines n'est pas toujours compatible.

#### Vocabulaire

- Acidification** : modification chimique liée à la dissolution du CO<sub>2</sub> dans l'eau.
- Économie bleue** : économie garantissant la meilleure utilisation possible des espaces maritimes en conciliant développement économique et protection.
- Surpêche** : pêche qui menace le renouvellement des ressources marines.

#### REPÈRE A

Les cinq plus grandes aires marines protégées dans le monde

	Superficie en km <sup>2</sup>
Réserve marine de la mer de Ross (Antarctique)	2 090 027
Parc marin des îles Cook (Océanie)	1 976 000
Terres australes françaises (océan Austral)	1 662 774
Papahānaumokuākea à Hawaii (États-Unis)	1 508 870
Parc naturel de la mer de Corail (Nouvelle-Calédonie)	1 292 967

Source : ONU, 2020.

#### REPÈRE B

Les objectifs de l'économie bleue

